



Les fiches de la formation professionnelle

Mentorat en lycée professionnel

Fiche 2 - Dispositifs de mentorat en lycée professionnel et conventions

La mise en place d'une action de mentorat en lycée professionnel privilégie l'inscription dans les dispositifs existants, permettant ainsi de sécuriser le mentorat et l'action du mentor.

Table des matières

Dispositifs nationaux de mentorat	2
Le plan « 1 jeune, 1 mentor »	2
Les chiffres du dispositif.....	2
Ressources.....	2
Les cordées de la réussite	2
Ressources.....	3
P-TECH	3
Ressources.....	5
Conventions nationales avec le milieu professionnel mentionnant le mentorat.....	5

Dispositifs nationaux de mentorat

Le plan « 1 jeune, 1 mentor »

Le dispositif « 1 jeune, 1 mentor » a été lancé en mars 2021. Il constitue une brique additionnelle de l'agenda du gouvernement en faveur de l'égalité des chances. Son objectif est de pouvoir massifier la pratique du mentorat en France en faveur des jeunes, notamment de ceux en situation de fragilité, dans une acception large de celle-ci. Il vise à accompagner, former et faciliter l'entrée dans la vie professionnelle de tous les jeunes de 15 à 30 ans, dans tous les territoires.

Le dispositif est porté conjointement par le ministère chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative, et par le ministère chargé du travail. Il est piloté par la DJEPVA.

Les chiffres du dispositif

Ce plan a permis l'accompagnement de plus de 72 000 jeunes en 2021, puis de 112 000 et de 135 000 jeunes en 2022 et 2023, contre environ 30 000 par an, avant le lancement du plan. En 2023, le mentorat pour les jeunes a été qualifié de grande cause nationale : « le mentorat au service de l'émancipation professionnelle de tous les jeunes de France ».

En 2024, les premières estimations montrent une stabilisation : en intégrant les structures non lauréates du plan « 1 jeune, 1 mentor », ce chiffre atteint les 160 000 jeunes mentorés.

(Source : rapport d'évaluation du plan « 1 jeune, 1 mentor », INJEP 2025).

Le plan « 1 jeune, 1 un mentor » s'appuie à partir de 2025 sur 67 associations, institutions ou fondations sélectionnées à partir d'un appel à projet, afin d'assurer des actions de mentorat sur des sujets comme le soutien scolaire, l'orientation, l'insertion professionnelle ou l'entrepreneuriat.

Ressources

[Accédez à la liste des ressources relatives au plan « 1 jeune, 1 mentor » sur jeunes.gouv.fr](https://jeunes.gouv.fr)

Les cordées de la réussite

Le tutorat et le mentorat sont les formes les plus emblématiques de l'esprit des cordées de la réussite. Ce dispositif vise à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances, grâce à un continuum de la 4^e jusqu'à la terminale, voire au-delà. Les cordées de la réussite reposent sur un partenariat entre un établissement d'enseignement supérieur « tête de cordée » et des collèges et lycées dits « encordés ».

Destinées en priorité aux élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartiers prioritaires politique de la ville (QPV), aux collégiens et lycéens de zone rurale et isolée et aux lycéens professionnels, les cordées de la réussite ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves.

Un programme global proposé aux élèves bénéficiaires et volontaires prévoit différents types d'actions mobilisables :

- Actions d'accompagnement individuel (tutorat étudiant, mentorat par un professionnel) ou d'actions collectives d'accompagnement à l'orientation (découverte de lieux et de secteurs professionnels, de formations...);
- Ouverture sociale et culturelle (visite de musées, d'institutions...);
- Développement des compétences académiques et/ou psychosociales (ateliers scientifiques, de langue, travail sur la confiance en soi, la prise de parole en public, etc.).

Le suivi des élèves se déroule sur plusieurs années.

Ressources

[page éducol dédiée aux cordées de la réussite.](#)

[site des cordées de la réussite.](#)

P-TECH

Le programme P-TECH est un dispositif de mentorat qui repose sur l'égalité des chances et sur l'engagement d'entreprises, en vue de la réussite des élèves de lycée professionnel et de BTS.

Le programme P-TECH s'articule autour de trois types d'interventions :

- Du mentorat de projet : les salariés réalisent des interventions ponctuelles ou des activités impliquant les lycéens dans des projets de classe sur des sujets appartenant aux programmes ;
- Du mentorat en immersion : les salariés s'impliquent pour faire découvrir leur entreprise lors de visites ou d'événements coordonnés par les entreprises partenaires ;
- Du mentorat de carrière : les salariés motivés aident les élèves à travailler sur leur confiance en soi, à préparer leur recherche de stage, à améliorer leurs compétences sociales lors de rendez-vous individuels ou en petits groupes (une fois par mois au minimum).

Les engagements des entreprises du programme P-TECH

Les entreprises volontaires pour s'engager dans P-TECH mettent en œuvre un programme d'accompagnement sur 5 ans, en lien avec le cursus de formation professionnelle des élèves.



Les apports du programme P-TECH sont nombreux.

Pour les élèves, le programme a comme effets :

- Une amélioration significative du climat de classe ;
- Une diminution de l'absentéisme et du décrochage ;
- Le développement des stages (augmentation des propositions, amélioration de la qualité).

Les entreprises trouvent aussi leur compte dans P-TECH :

- Les liens école-entreprise sont renforcés, notamment avec les enseignants ;
- Les métiers de l'entreprise sont valorisés ;
- Les mentors engagés montrent une importante satisfaction sur le long terme et mettent en avant le plaisir ressenti à transmettre leurs compétences ;
- Le programme apporte aux élèves une découverte approfondie de l'entreprise.

Pour s'engager dans P-TECH, il importe de contacter les services de la formation professionnelle initiale et continue de chaque région académique (DRAFPIC), pilotes du dispositif.

L'[accord-cadre](#) entre le ministère chargé de l'Éducation nationale et quatre entreprises (IBM, BNP Paribas, Orange et Salesforce) a été renouvelé en janvier 2022.

Consulter la [présentation de la classe P-TECH du lycée la Tournelle de la Garenne-Colombes](#) (académie de Versailles).

Conventions nationales avec le milieu professionnel mentionnant le mentorat

- La page EDUSCOL [Les partenaires nationaux de la relation école-entreprise](#) liste les conventions passées avec les acteurs du monde professionnel. Parmi celles-ci, certaines mentionnent le mentorat : [Association 100 000 entrepreneurs](#) ;
- [Association jeunesse et entreprises \(AJE\)C'Possible - Association](#)
- [Euro-France Association](#) ;
- [Mouvement des entreprises de France \(MEDEF\)](#) ;
- P-TECH - Entreprises et partenaires relais classes P-Tech
- IPE - Association des Ingénieurs pour l'Ecole
- Entreprendre pour apprendre ([EPA France](#))
- [FANUC France](#)
- [Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise \(EGEE\)](#) ;
- P-TECH - Entreprises et partenaires relais classes P-Tech.

Quelques dispositifs en académie

- Grenoble :
 - [les cordées de la réussite - Éneps \(université de Grenoble Alpes\)](#)
 - [Les cordées de la réussite - Challenge "Le candidat"](#)
- Toulouse ([guide des têtes de cordées 2024-2025](#)):
 - J'optimise mon potentiel au Creps de Toulouse
 - Rêve d'avenir, institut national polytechnique de Toulouse
 - Trait d'union, CFA académique de Toulouse
 - Ambitions, Lycée Marie Curie de Tarbes